45e Année - N° 3336. Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 7 Octobre 1933

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

LA TRIPLICE ET LE DÉSARMEMENT

Par des manœuvres qui ne sont nullement habiles et qui constituent une nouvelle preuve du manque de psychologie et de l'incapacité diplomatique des Allemands, l'Allemagne hitlérienne cherche à obtenir une plus grande liberté de mouvement pour son fiévreux réarmement. Elle réclame l'égalité des droits en matière d'armements, tout en déclarant que, dans la pratique, elle se contenterait de quelques concessions de formes. Par malheur, ces « concessions de fortunes » sont toutes de telle nature qu'elles semblent être destinées à faciliter le camouflage du réarmement *total* du Reich.

Aussi bien M. Paul-Boncour que M. Daladier, qui vient de refuser de recevoir l'ambassadeur d'Allemagne, se rendent désormais parfaitement compte que l'Allemagne hitlérienne n'a qu'un seul et unique but : c'est d'envahir la France par une attaque brusquée, déclanchée par surprise et que les déclarations pacifiques et les attitudes conciliantes des chefs hitlériens n'ont d'autres raisons que le désir de gagner le temps nécessaire aux préparatifs industriels et stratégiques de la guerre. Hitler a besoin de temps pour instruire ses troupes : les Sections d'Assaut et les Volontaires de Travail ; il a besoin de temps pour assurer le ravitaillement et la constitution des réserves en cuivre, un peu de sympathies dans le monde caoutchouc, acier etc.. pour gagner grâce à l'attaque de la cavalerie de St-Georges.... Hitler évite donc de provoquer *prématurément* la France. *Il veut choisir son heure.*

L'Angleterre, elle aussi, sait parfaitement bien que le premier but de Hitler est d'anéantir la France. Même Macdonald en est convaincu. Il suffit de lire les « livres » (si l'on peut dire !) de M. Hitler et de ses lieutenants, les Rosenberg, les Goebbels, etc.. ; il suffit d'être renseigné sur les discours qu'on tient aux soldats et officiers de la Reichswehr, des Sections d'Assaut, des Casques d'Acier et des « Volontaires de Travail», pour connaître les moyens à l'aide desquels Hitler et sa bande entendent résoudre « le problème allemand » : la conquête de nouveaux territoires dans les pays limitrophes de l'Allemagne, soit à l'est, soit à l'ouest, nouveaux territoires suffisants pour nourrir largement 30 millions d'Allemands, qui prendraient la place et les biens des autochtones tués, stérilisés ou chassés.

Comment donc expliquer l'attitude du gouvernement anglais qui, connaissant parfaitement les projets hitlériens, réclame tout de même notre désarmement.

L'explication, la voici : Dans le Traité de Locarno, l'Angleterre a assumé les obligations de garantie des frontières franco-allemandes. Elle cherche maintenant à échapper à ses obligations, en poursuivant cette tactique de donner tort à la fois à l'Allemagne et à la France. Cette tactique lui permettrait éventuellement de dire, en cas de guerre, que toutes les deux étant coupables, il n'y a pas lieu d'intervenir. Reconnaissons loyalement d'ailleurs que les menaces de guerre dans le Pacifique et la fermentation dans les colonies anglaises mettraient vraisemblablement l'Angleterre dans l'impossibilité de remplir ses obligations. Elle est actuellement paralysée. Mais pourquoi ne pas parler ouvertement, comme le fait M. Winston Churchill, qui ne cesse de clamer : *Puisque nous sommes bien décidés à ne plus nous mêler des bagarres du continent, ne réclamons pas le désarmement de la France, pour ne pas assumer ainsi, par cette exigence, de nouvelles obligations morales pour le cas où elle serait attaquée. Au contraire, nous avons intérêt à ce que la France soit assez armée pour battre* toute seule *l'Allemagne sans qu'elle ait besoin de notre aide.*

L'attitude de l'Italie s'explique par son désir de fortifier et d'armer l'Allemagne contre la France, tout en évitant de provoquer cette France, avant que l'Allemagne ne soit prête.

Tandis que l'Angleterre donne tort à la fois à la France et à l'Allemagne, l'Italie, au contraire, donne raison à la fois à toutes les deux.

Mais le louvoiement de l'Italie mussolinienne ne doit pas nous tromper. La Triplice est en pleine reconstitution: nous l'avons démontrée.

Certes, il y a l'Autriche ! Tant que l'Allemagne n'est pas armée, tant qu'elle n'est pas capable d'affronter la France, l'Italie ne peut espérer conquérir les colonies nord-africaines, elle veut garder ses possibilités d'expansion dans les pays danubiens. Mais le jour où l'Allemagne sera suffisamment armée, à ce moment-là, le raisin actuellement vert de l'Afrique du Nord sera mûr et Mussolini pourra offrir d'un cœur léger l'Autriche à l'Allemagne. Il n'en aura plus besoin.

Il n'y a pas si longtemps, les socialistes allemands soutenaient Hindenburg, le « moindre mal » et spéculaient sur la divergence qui le séparait de Hitler.

Or c'est Hindenburg qui a appelé Hitler au pouvoir. Et ils s'entendent maintenant comme larrons en foire.

De même de soi-disant «radicaux» nous offrent aujourd'hui Mussolini et Dollfuss comme de « moindres maux » et comme des « adversaires » de Hitler. Ah ! non ! On nous l'a déjà fait. Une fois suffit.

Heureusement pour nous, MM. Daladier et Paul-Boncour sont plus intelligents, clairvoyants et perspicaces que les chefs socialistes allemands, qui ont si admirablement joué le rôle de dindons de la farce.

VERITAS.

Chez les Radicaux-Socialistes

Dimanche s'est tenue à Digne, au Café des Sports, une importante réunion qui groupait les délégués de toutes les sections bas-alpines du parti radical et radical socialiste.

Cette réunion avait pour but de créer la Fédération départementale. Une soixantaine de délégués étaient présents lorsque M. Guieu, président de la section de Digne, ouvrit la séance et fit approuver les statuts du nouvel organisme.

Il fut ensuite procédé a l'élection du bureau. Ont été élus à l'unanimité: Président d'Honneur, M. Pierre de Courtois, sénateur, président du Conseil Général; President, M. Guieu (de Digne) ; vice-président, MM. Marcel Massot (la Motte) , Muzy, (Peyruis), Roux Adrien (Colmars) et Salvagy (Digne) ; secrétaire général, M. Saladini; trésorier, M. Audibert; secrétaire adjoint M. Bayetti.

* * *

Nous croyons pouvoir ajouter à ce communiqué qu'il est également question de constituer une section de ce parti à Sisteron.

Des pourparlers ont été déjà quelque peu engagés avec des citoyens qui se réclament du parti radical et radical-socialiste. Pour le moment nous ne pouvons en dire davantage, nos lecteurs seront tenus au courant de la constitution de cette section dès qu'elle sera définive.

LE RESPECT S'EN VA

Loin de nous la pensée de dénigrer notre époque. C'est un rôle de Géronte ou d'atrabilaire. Il faut vivre avec son temps et sans aigrir la jeunesse en mettant la sourdine sur ses qualités et la pédale forte sur ses défauts. Celle d'aujourd'hui comme celle de toutes les générations précédentes a du bon et du mauvais. A son actif il serait injuste de ne pas mettre le besoin de l'action, qui prend souvent dans les aspirations une forme sociale, et la recherche parfois inquiète, d'un idéal. Mais enfin, elle n'est pas parfaite et, dans ce qu'il y a en elle de défectueux, on peut noter une certaine tendance au laisser-aller.

On ne peut contester qu'elle n'aime guère s'imposer une contrainte pour éviter de géner ses voisins. Si, instinctivement, elle pressent le besoin d'une autorité dans l'ordre politique et social, dans les rapports familiaux elle parait bien ne pas supporter toujours avec beaucoup de bonne grâce la pratique quotidienne de cette autorité.

Le respect, s'en va, dit-on. Il y a du vrai, à coup sûr, dans cette plainte désabusée de bien des parents qui ne constatent pas sans tristesse que leurs rejetons n'ont pas envers eux tous les égards qui leur sont dûs.

Seulement, est-ce bien uniquement la faute des enfants? Les éducateurs ne portent-ils pas leur part de responsabilité dans ce fâcheux déclin du respect dans la vie familiale?

Le respect n'est pas un sentiment inné. Il faut savoir se faire respecter Le plus sur moyen d'y parvenir ne consiste pas, comme certains se l'imaginent à en imposer par la crainte, mais bien plutôt à se faire aimer et admirer, à rester toujours maitre de soi devant l'enfant, juge sévère et imitateur docile, à toujours mériter, même lorsqu'il a grandi, l'aveugle confiance qu'en ses premières années il accorde spontanément à ses parents, ses protecteurs naturels. Nous ne voulons pas dire par là qu'il faut renoncer en éducation à toute contrainte, par système (un éducateur digne de ce nom doit, d'ailleurs, se garder des idées préconçues et au lieu d'appliquer à l'enfant une méthode *ne varietur*, s'ingénier à le comprendre d'abord, afin d'adapter à sa jeune personnalité les moyens éducatifs qui permettent de lui faire rendre son maximum). Mais il y a contrainte et contrainte. Or, celle qui pour l'enfant est vraiment formatrice, ce n'est pas celle qu'on tente de plaquer sur lui comme un corset rigide qui risque de gêner l'épanouissement de ses facultés; c'est celle que, de lui-même, il accepte parce qu'il en a compris la nécessité Sauf dans le cas d'une perversion qui reste, heureusement l'exception, il respectera donc ses parents s'il sent en eux des êtres réellement supérieurs sur le plan moral, s'il comprend que, pour lui, ils travaillent, peinent, se dévouent, ne tendant qu'à son bonheur avec désintéressement et amour.

Il est une autre forme de respect dont la jeunesse d'aujourd'hi semble se soucier trop peu: c'est celui qui est du à la femme. La vieille galanterie française n'est plus guère qu'un souvenir. Combien de jeunes gens, à l'heure actuelle songent encore dans un escalier, sinon à soulever leur chapeau, puisqu'ils n'en portent plus pour la plupart, du moins à s'effacer devant les dames? Combien songent à se lever, dans le train ou dans le métro, pour leur offrir leur place? Cela vient sans doute de ce que la familiarité introduite dans les relations entre jeunes gens et jeunes filles amène les premiers à considérer les secondes comme de simples camarades. Les intéressées du beau sexe, à vrai dire, ne sont pas étrangères à cette évolution des mœurs, puisqu'elles mettent leur coquetterie à copier le langage, les habitudes et jusqu'au vêtement masculins, sans prendre garde qu'à ce jeu elle se privent de la grâce et du charme dont la nature les a parées .Mais il y à, là, un germe de désordre qu'il faudrait pas laisser grandir, car une société civilisée, ayant pour assise la cellule familiale ne se conçoit pas sans la pratique du respect dû à la femme, épouse et mère.

C. E.

Association des Commerçants et Industriels de Sisteron

Election à la Chambre de Commerce

Une réunion des délégués des Associations Bas-Alpine du Commerce et de l'Industrie réparties dans le département a eu lieu à Digne le 15 Septembre dernier.

Il a été décidé à l'unanimité des membres présents qu'à l'avenir les Associations des Commercants et Industriels ce chargeraient de former la liste des candidats à la Chambre de Commerce et que les frais de propagande en seraient supportés par ces groupements.

Par un vœu unanime, ils ont manifesté le désir d'être représentés par des patentables soucieux de défendre énergiquement les revendications des petits commerçants et industriels et désignés par leur groupement.

En vue d'une série renouvelable à la Chambre de Commerce en Décembre prochain, M. Kaiser, Vice-président de l'Association de Manosque, a été mandaté pour les démarches à faire conformément aux désirs exprimés par tous les membres présents.

* * *

Nous avons reçu de M. Albert Reynaud, président de l'Association des Commerçants de Sisteron, la lettre suivante :

A propos de la rentrée des Classes

« Ayant reçu les doléances de plusieurs négociants de la ville au sujet de certaines fournitures prises dans une seule et même maison ainsi que l'indique la liste de trousseau transmise par le service de l'Ecole Supérieure aux nouvelles élèves de cet établissement.

« J'ai l'avantage d'informer les intéressés que je me livre en ce moment à une enquête dont je ferai connaitre le résultat dans le prochain numéro de *Sisteron-Journal.*

« D'ores et déjà, j'informe ces commerçants et qui de droit, que je suis en possession d'un document qui indique le nom de la maison favorisée pour l'achat des fournitures au détriment d'autres maisons, ayant les mêmes articles spécifiés dans le prospectus de trousseau.

« Ils peuvent compter sur moi pour la défense de leurs intérêts.

A. REYNAUD,
Président de l'Association des Commerçants et Industriels de Sisteron.

De la mise en vigueur de la loi sur les allocations familiales

M. le Ministre du Travail rappelle qu'un décret du 12 août 1933 a mis en vigueur, à partir du 1er octobre, la loi du 11 mars 1932 sur les allocations familiales, dans un certain nombre de catégories professionnelles : mines, industries chimiques, textiles, métallurgie, travail des métaux et bâtiment.

En conséquence, à partir du 1er octobre 1933, tous les employeurs ressortissant à ces catégories doivent justifier être affiliés à une caisse de compensation agréée par M. le Ministre du Travail pour assurer le service des allocations familiales.

Pour le département des Basses-Alpes, ont été agréées les caisses ci-après :

Caisse interprofessionnelle : Caisse régionale de compensation des Hautes et Basses-Alpes, siège à Gap, Chambre de Commerce.

Caisse professionnelle : Caisse de compensation de l'Electro Métallurgie et de l'Electro-Chimie des Alpes, siège à Chambéry, 5, rue Favre, groupe 4 R (métallurgie) sous-groupe 4 C (électro-chimie, explosifs) de la momenclature des industries et professions de la statistique générale de la France.

Le taux minimum des allocations à servir par ces caisses a été fixé par arrêté du 31 août 1933.

Il s'élève à : 0 fr. 80 par jour ou 20 frs. par mois pour les familles des ouvriers et employés n'ayant qu'un enfant à leur charge ; 2 frs.

© VILLE DE SISTERON

par jour ou 50 frs. par mois pour celles qui en ont deux ; 4 francs par jour ou 100 frs. par mois pour celles qui en ont trois. L'allocation augmentant ensuite de 2 frs. par jour ou 50 frs. par mois pour chaque enfant en sus.

Les employeurs de la région des Alpes ressortissant aux catégories énumérées ci-dessus ont tout intérêt à s'affilier dès maintenant à l'une des caisses précitées. En effet, si celles-ci ne sont tenues de verser aux bénéficiaires les allocations familiales réglementaires qu'à partir de la date de l'affiliation de l'employeur, celui-ci est responsable du service de ces allocations dès le 1er octobre 1933. En outre des sanctions prévues par la loi, il s'expose, en ne satisfaisant pas à l'obligation légale, à des actions en dommages-intérêts de la part des chefs de famille qu'il emploie et ces dommages-intérêts ne sauraient être inférieurs au montant des allocations dont ces chefs de famille auraient été frustés.

On se plait à penser que le cas ne se produira pas. Depuis plusieurs années déjà, un grand nombre d'employeurs se sont d'ailleurs conformés par avance à la loi, en adhérant librement à une caisse de compensation. La loi n'a fait, en somme, qu'imposer les mêmes obligations à leurs concurrents pour le plus grand bien de la famille et de l'enfance ouvrière. L'expérience, en effet, a montré que, parmi le personnel des adhérents aux caisses de compensation et grâce aux allocations et aux services sociaux annexes organisés par la plupart d'entre elles, la natalité était supérieure à la moyenne, tandis que la mortalité des enfants y était sensiblement inférieure.

PARLONS D'ELLE

Vadrouiller entre deux coktails
Etait son désir le plus sage,
Sans lui parler de mariage
On la conduisait à..... l'hôtel.

Elle avait des amis experts,
Un surtout, de très jeune classe,
Il n'était pas mûr vu de face
Et vu de dos, il était vert.

En la voyant soir ou matin
Discuter l'offre et la demande
On disait : « Ça ! c'est du Dabin »
Mot qu'on prononce à l'allemande.

La jeune personne est encor
Un médium extraordinaire :
Bizarre ! celle qu'on endort
Verse aux autres le somnifère.

Puis un jour, son père, elle occit
Et pour que deux fasse la paire
Elle abime sa mère aussi.....
« Et allez donc ! c'est pas son père !

A ce propos reconnaissons
Qu'elle sait excuser son geste
Elle donne un tas de raisons
Va chercher le zist et.... l'inceste.

Mais la célébrité l'appelle
Dans des aperçus passionnés
Les journaux ne parlent que d'Elle...
Nous en sommes.... empoisonnés.

Et notre vue est exédée
Par les innombrables « papiers »
Sur cette histoire faisandée
Et ses détails .....avariés.

Puis nous connaîtrons d'autres craintes
Car, tous les « échos » ressassés,
On nous larmoîra la complainte
De ce fait-divers à succès.

Lors nous devons tous envier
Le « gas » tétant encor sa mère
Qui, dans son berceau en osier,
Ignore l'affaire Nozières.

. . . . . .

Terminons par une requête
Et demandons, à la fillette
De changer de nom au plus tôt,
On ne s'appelle pas Violette,
Quand on a un pareil culot.

André TERRAT.

N.-B. — *Dabin* avec l'accent allemand se prononce *Tapin*.

Ce soir reculez vos montres d'une heure

L'heure d'hiver, l'heure qui nous rendra les soixante minutes que d'un bond les aiguilles des montres et horloges avaient escamotées au printemps dernier, nous reviendra dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 octobre.

Au cours de cette nuit-là, il faudra retarder d'une heure montres et pendules, c'est-à-dire qu'à 1 heure du matin il ne sera que minuit.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Nous reçevons trop tard le compte rendu du Conseil Municipal pour l'insérer aujourd'hui. Nous le publierons samedi prochain.

Nécrologie. — Au moment de mettre sous presse nous apprenons avec une profonde tristesse le décès à l'âge de 24 ans, du jeune Eugène Pons, fils de Mme et M. Joseph Pons, négociants en notre ville, survenu après une longue et cruelle maladie.

Eugène Pons, par son caractère affable, jovial et gaie, avait su s'attirer la sympathie de ses camarades qui garderont de lui le souvenir le plus vivant, et de la population en général.

En cette pénible circonstance nous adressons à M. et Mme Pons et à leur famille nos bien sincères condoléances.

Les obsèques de Eugène Pons auront lieu aujourd'hui à 14 heures.

Distinction Honorifique. — Dans la liste des médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes qui donnent gratuitement des soins ou des médicaments à la gendarmerie, le ministre a conféré par décision du 21 septembre 1933, des récompenses honorifiques. Nous relevons le nom de M. Tron, docteur, à Sisteron, qui obtient la Médaille de Vermeil, délivrée après 25 ans de soins gratuits à la gendarmerie.

Toutes nos félicitations.

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir que le jeune Fabien Charamat, licencié de Philosophie et étudiant à la Faculté des Lettres d'Aix, vient d'être nommé répétiteur de Lycée (1er ordre) au Prytanée Militaire de La Flèche (Sarthe).

Nous sommes heureux de cette nomination méritée et formons des vœux pour l'avenir de cet ancien élève de notre Collège.

Acte de probité. — Nous sommes heureux de signaler que Mlle Thérèse Cabanès, sœur des frères Cabanès, entrepreneurs en notre ville ayant trouvé sur la voie publique un portefeuille contenant une certaine somme d'argent et des papiers d'affaires s'est empressée de le rendre à son propriétaire qui l'a chaudement félicité de son acte de probité.

Aux félicitations reçues nous joignons les notres.

AVIS — Mademoiselle MEISSONNIER, informe le public qu'elle vient de s'installer, Rue Porte Sauve, en qualité de

BRODEUSE-LINGERE

Elle remercie d'avance les personnes qui voudront bien lui confier leur travail auquel elle apportera tous ses soins.

Consultation gratuite de Nourrissons. — Toutes les mamans et nourrisses, sans exception aucune, sont informées qu'une consultation gratuite de nourrissons fonctionnera sous les directives de la Croix-Rouge, rue de l'Evéché, N° 1, les premier et troisième samedi de chaque mois de 10 à 11 heures du matin, la première séance aura lieu aujourd'hui 7 octobre, à 10 heures.

La consultation est ouverte à tous les enfants agés de moins de 2 ans.

Les mamans et les nourrisses trouveront là des conseils précieux pour les aider à mener à bien la tache délicate d'élever un jeune bébé et de lui assurer le maximum de chances de survie.

La présentation régulière aux consultations de nourrissons est obligatoire :

1) Pour les enfants dont les parents bénéficient à un titre quelconque des allocations publiques, primes d'allaitement, primes à la natalité, encouragement aux familles nombreuses.

2) Pour les enfants placés en nourrice hors du domicile des parents.

3) Pour les pupilles de l'assistance publique.

4) Pour les enfants dont les parents bénéficient des prestations servies au titre de la loi sur les assurances sociales.

Les parents qui négligeraient systématiquement de présenter leurs enfants aux consultations de nourrissons, s'exposeraient à la suppression des avantages énumérés ci-dessus.

AVIS. — BONNES OUVRIERES et APPRENTIES, sont demandées par Mme ALLIBERT, couturière, rue de Provence, Sisteron. S'y adresser de suite.

Perception de Sisteron

Le Percepteur informe le public qu'il tient à sa disposition des billets de la

LOTERIE NATIONALE
DIVERSES TRANCHES
à partir d'aujourd'hui.

Avis de Décès

M. et Madame Joseph PONS ;

M. le Docteur GADEL et Madame ;

les familles PONS, CHABAUD, BONTOUX, BALASC, MICHEL, CHAIX, FARCY et alliées ont la douleur de vous faire part de la mort de

Monsieur EUGÈNE PONS

leur fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé le 6 Octobre 1933, à l'âge de 24 ans.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui 7 octobre, à 14 heures.

Etat-Civil

du 29 septembre au 6 octobre

NAISSANCES

Jacques Jean André Barros, rue Saunerie.

DÉCÉS

Eugène Pierre Pons, 24 ans, rue de Provence.

MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Néant.

RENTRÉE DES CLASSES

A l'occasion de la rentrée des classes du 1er Octobre prochain, une *Grande Exposition de Fournitures Scolaires* est faite dans les vitrines

de l'IMPRIMERIE-LIBRAIRIE-PAPETERIE

PASCAL LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON

Les Ecoliers pourront y faire un grand choix de :

CAHIERS en tous genres, papier Anglais, 1er choix.
LIVRES DE CLASSES,
PLUMIERS en tous genres,
SERVIETTES américaines,
CARTABLES, à deux usages,
MALETTES, pour fillettes,
ALBUMS A DESSIN,
CRAYONS, noirs et de couleurs,
ARDOISES, factices et naturelles,
GOMMES, encre et crayons,
BOITES DE PEINTURE,
BOITES DE COMPAS,
CARNETS de poche,
PAPIER A LETTRE,
PAPIER CLOCHE,
SOUS-MAIN,
ENCRES, noires et de couleurs,
PLUMES et PORTE-PLUMES,
TAILLES-CRAYONS, etc.. etc..

—o— *Entrée Libre* —o— *Prix Modérés* —o—
Réduction spéciale aux membres de l'Enseignement.

MISON

Dimanche à 8 heures
GRAND BAL
au Café Latil, à Mison, avec le concours d'un réputé jazz.

HOTEL DE LA POSTE

ENTIÈREMENT REMIS A NEUF
RESTAURANT ET PENSION DE FAMILLE
SALLE DE BAINS ET DOUCHES
—«»— *Garage Chauffé.*

D. BOREL

PROPRIÉTAIRE

Rue Droite — SISTERON

CINE-SCOUT

Il rouvre ses portes aux membres honoraires et aux nombreux amis des scouts avec un film qui va dérider les plus moroses.

LES GALERIES LÉVY et Cie

Une joyeuse comédie de mœurs d'une saine gaieté, interprété par — Charles Lamy — Léon Bélières et Christiane d'Or. —

Programme entièrement parlant.
Dimanche 8 Octobre —o—
Matinée à 4 heures.
Soirée à 9 heures.

La semaine prochaine :
—o— LA CROIX DU SUD —o—
Séances : Vendredi et Dimanche.

CASINO-CINEMA

Samedi, en soirée,
Dimanche, matinée et soirée.

Actualités Paramount
Actualités parlantes et sonores
JAZZ RYTHME —o—
dessins animés sonores.

Spinelly et André Luguet, dans

L'Amour à l'Américaine

Des situations les plus inattendues, l'intrigue la plus amusante qui soit.

La semaine prochaine :
—«»— SHANGHAI EXPRESS —
avec Marlène Dietrich. —

VARIETES-CINEMA

Ce soir Samedi et
demain Dimanche, matinée et soirée.
CHAMPION DE MON AMOUR
fine comédie avec Guy Sloux et Germaine Aussey.

Conduisez moi Madame !

de Jean de Pétraz et Suzette Desty, dialogue de René Pujol, musique de Oberfeld, interprété par :
Armand Bernard, Jeanne Boitel, Rolla Norman, Nadine Picard, Pierre Maguier, Georgé, Jacques Varenne et Bonvalet.

Ce film d'une franche gaité est animé par l'ineffable Armand Bernard dans un de ses meilleurs rôles La trépidante Jeanne Boitel déploie ici son merveilleux talent. Les trois principales chansons seront bientôt populaires.

Rentrée des Classes

Vous trouverez à la
Chocolaterie JEAN DAUPHIN
dépôt à la
Boulangerie ROBION
RUE DE PROVENCE — SISTERON

pendant tout le mois d'octobre, les articles spéciaux pour la rentrée des classes :

Boîtes contenant 50 Bouchées, 8 sortes différentes (pralinées ou crêmes) au prix de 9 francs.

Boîtes contenant 50 Buchettes-Rochers au prix de 8 francs.

Pour 5 frs. d'achat de Chocolat DAUPHIN, jusqu'au 15 octobre, il sera délivré un billet de la Tombola de la Quinzaine Commerciale d'Aix.

1500 fr. de fixe par mois

et fort. remises à bons vendeurs ay. relations dans l'industrie auto, l'agr. situat. assurée par compagnie pour vente gr. marque huile auto. Fournir auto si nécessaire. Carte vaud 60.000 frs. dans six mois si actif. Ecr. Ag. Havas No 0100 Marseille.

A VENDRE :

Tracteur Austin et Fordson

parfait état de fonctionnement.
S'adresser à
M. COQUILLAT
machines agricoles — LARAGNE.
ou à M. BONTOUX
domaine de Tirasse — MISON.

A Vendre

—«»— *Bonnes Occasions* —«»—

TABLES petites et grandes. — CHAISES — POELE — Grand CUVIER — TONNEAU — TABLE TOILETTE — VERANDA LITS fer et bois — FAUTEUILS style ancien. — TABLES DE NUIT HARNACHEMENTS de voiture — grandes CAISSES à eau — PORTE et FENETRES - BALANCE automatique — OMNIBUS pour Hôtel — GARDE-ROBE — DESSUS de tables marbre.

S'adresser à :
HOTEL DE LA POSTE
—«»— SISTERON —«»—

Conseils à nos lecteurs

C'est sans nuire à l'organisme et sans provoquer le moindre désordre de l'estomac, comme le font tant de remèdes, que la Poudre Louis Legras calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Que nos lecteurs l'essaient, ils l'adopteront exclusivement, car son efficacité est vérifiablement merveilleuse.

Une boite est expédiée contre mandat de 5 frs. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 boulevard Henri IV, Paris.

Voici l'Hiver !

LES CHOSES URGENTES

Attention lire attentivement ces renseignements très utiles et très intéressants.

Plus de Cheminées fumantes dans les Maisons d'Habitations

L'ART DU DEFUMAGE.
UN SIECLE DE RECHERCHES ET DE TRAVAIL ACCOMPLI.
RECUEIL DE TROIS GENERATIONS

Pour tous renseignements, devis et travaux, s'adresser à

MARCEL ANDINE'
Entrepreneur
AVENUE DE LA GARE — SISTERON
Téléphone 94.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, Ancienne Poste quatre coins, Sisteron.

Panification Viennoise

Gustave TARRIUS

Ancienne Boulangerie Garcin
35, RUE DROITE — SISTERON

informe son aimable et nombreuse clientèle qu'elle trouvera à son magasin la POGNE SISTERONNAISE créée par la maison à 10 francs le kilo ainsi que toute sa fabrication au beurre pur d'Isigny, son LONGUET DE REGIME à 14 francs le kilo ainsi que son GRESSIN fabriqué par la maison à 12 francs le k.

L'UNION

vient de créer SES NOUVELLES CROQUETTES NELTA UNION en tube de 100 et 200Grs. ESSAYEZ-les. Vous n'en voudrez plus d'autres.

A CEDER :

Alimentation

jolie banlieue Marseille, conviendrait à ménage actif.

S'adresser au bureau du Journal.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me JEAN ESMIEU
Notaire à SISTERON.

Constitution de Société

Suivant acte reçu par Me ESMIEU, notaire à SISTERON, le vingt sept septembre mil neuf cent trente trois, MM. Albert AILHAUD, garagiste à SISTERON, et Octave BONTOUX, négociant aux Bons-Enfants, à PEIPIN, ont formé une société à responsabilité limitée qui a pour objet l'achat, la vente l'échange, la location, la réparation, l'entretien des voitures automobiles et de leurs accessoires et notamment l'exploitation d'un fonds de commerce de garage et réparations de voitures automobiles, situé à SISTERON, connu sous le nom de

Splendid' Garage

qui lui a été apporté par l'un des associés comme indiqué ci-après, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles ou financières mobilières ou immobilières se rattachant même indirectement à l'objet social et pouvant contribuer à son développement.

La société prend la dénomination de

SPLENDID' GARAGE
AILHAUD & Cie

Son siége social est à SISTERON, avenue de la gare, dans les locaux où s'exploite le fonds de Commerce ci-après apporté, et sa durée est fixée à trente années à compter du quinze septembre courant, avec faculté par les associés de demander la dissolution à l'expiration d'un délai de dix ans à compter du quinze septembre courant, ou à l'expiration de chaque période quinquennale qui y fera suite.

Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE FRANCS et divisé en cent parts de mille francs chacune, réparties par moitié entre chacun des associés en rénumération de leur apport respectif.

Monsieur AILHAUD a fait apport du fonds de commerce de garage et réparation de voitures automobiles qu'il possède et exploite à SISTERON, avenue de la Gare, comprenant, a) l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage et le droit au bail des locaux où ledit fonds est exploité ainsi que les bénéfices et les charges de tous marchés en cours, et notamment tous les services et courriers postaux ; b) l'enseigne le nom commercial et le mobilier de bureau, les objets mobiliers, matériel et outillage servant à l'exploitation dudit fonds.

Monsieur BONTOUX a fait apport à la société a) en nature de matériel automobiles, b) et en espèces de la somme de 25.000 francs

La société est administrée par un gérant : M. BONTOUX, qui a seul en cette qualité la signature sociale et la direction exclusive de la société et les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire toutes opérations se rattachant à son objet, mais il ne peut conclure aucun échange, achat, ou vente d'immeuble ou de fonds de commerce, ni emprunter, ni conférer d'hypothèque ou de nantissement sans y être autorisé par son co-associé à peine de nullité des engagements pris au mépris de la présente clause.

En cas de décès de l'un des associés, la présente société ne sera pas dissoute et elle continuera d'exister entre l'associé survivant et les héritiers et réprésentants de l'associé décédé qui seront associés proportionnellement aux parts qui leur seront attribués dans le partage de la succession.

Une expédition dudit acte a été déposée à chacun des Greffes du Tribunal Civil de Digne et de la Justice de Paix de SISTERON, le six octobre courant.

Les déclarations de créances de tout créancier de l'apporteur en vertu de l'article 7 de la loi du 17 mars 1909 doivent être faites au Greffe du Tribunal Civil de Digne, au plus tard dans la quinzaine de la présente insertion.

Pour extrait :
J. ESMIEU, notaire.

Méfiez-vous de l'Automne

En automne, notre sang chargé de toxines cherche à s'en débarrasser. Les voies naturelles ne suffisent pas à cette opération, le sang répand ses poisons dans l'organisme et les parties les plus faibles sont les premières atteintes, de là toutes les misères qui vous accablent au changement de saison : maladies de peau (dartres, eczéma, plaies variqueuses, hémoroïdes, furonculose), faiblesse du cœur (palpitations, étouffements, congestion), crises névralgiques ou rhumatismales, asthénie, perte de forces.

Prenez garde à ces malaises d'automne, car ils sont les signes d'un empoisonnement qui peut devenir

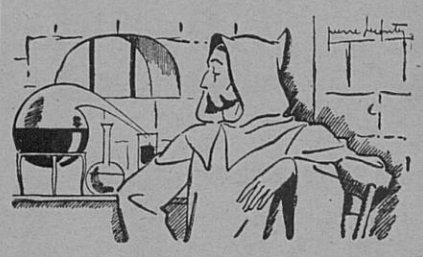

grave. Pour les prévenir, il faut purger le sang de ses toxines, le dépurer. Pour cela rien ne vaut une cure de la fameuse TISANE DES CHARTREUX DE DURBON.

Composée de sucs de plantes aromatiques alpestres aux vertus éprouvées, la TISANE des CHARTREUX de DURBON constitue le remède naturel qui opérera au mieux le lessivage de votre sang et vous permettra de passer sans à coup la période de « crise » automnale.

11 *avril* 1933.

Souffrant de maux de tête, de reins et de constipation, une de mes clientes me recommanda l'emploi de votre Tisane. Je suivis son conseil et au bout de quelques jours de traitement je me sentis une nouvelle vigueur, un renouveau s'opérait en moi, qui me laisse émerveillée.

J'ai pris 5 flacons de votre merveilleux remède et me voici complètement rétablie. Aussi je me suis promis de recommencer cette cure aux automnes et aux printemps à venir.

J'ai recommandé votre Tisane à ma clientèle qui s'en déclare enchantée.

Professeur STIBO, 10, rue Martinval, Levallois-Perret (Seine).

La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON se vend 14 frs. 80 le flacon de 35 doses ; c'est le médicament qui revient le moins cher. Toutes Pharmacies. Renseignements et attestations Laboratoires J. BERTHIER, à GRENOBLE.

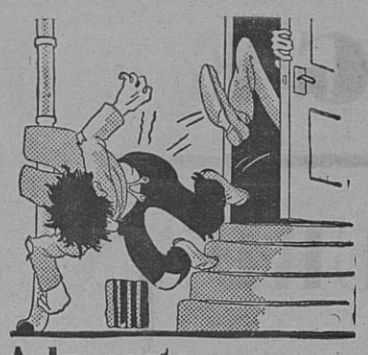

A la porte
les gêneurs

A la porte aussi tout ce qui vient troubler vos réceptions radiophoniques ! Vous ne les entendrez plus jamais, avec votre Philips 634 anti-fading à "Super-Inductance" micrométrique. Demandez-nous de vous l'installer à l'essai, chez vous, sans frais ni engagement de votre part.

PHILIPS 634
à "Super-Inductance" micrométrique
2850 FRANCS

Distributeurs Officiels :
C. FIASTRE et M. SCALA
—o— SISTERON —o—
Téléphone 101.

Agences :
Oraison : M. SAURET ;
Les Mées : M. BONNEFOY ;
Forcalquier : M. MONIER ;
Manosque : M. ALLEMAND.

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

DIGNE, samedi 7 et le 8 octobre, Hôtel Boyer-Mistre.

SISTERON, 9 octobre, Modern Hôtel des Acacias.

CHUTE MATRICES et tous ORGANES, VARICES, ORTHOPEDIE, GLASER, 44, Bd Sébastopol, Paris.

A VENDRE

BANQUETTES, COUSSINS, JOLI FOURNEAU de cuisine, bon état, Un GROS POELE, 3 PLACARDS, etc.. etc.. S'adresser à *Fred's Taverne*, ex-café du Commerce, Sisteron.

En vente à la Librairie Lieutier DICTIONNAIRE UNIVERSEL LAROUSSE (en deux volumes). LAROUSSE MEDICAL, ILLUSTRE, (1 volume).

MAISON BOUGEREL

- Place de l'Horloge -

LE 14-10-33

OUVERTURE D'UN MAGASIN D'APPROVISIONNEMENT GENERAL DE

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

VIANDES DE 1ere QUALITE. *CHARCUTERIE FINE.*

A. BARRIERE & L. DAGNAN
SISTERON

En vente chez votre fournisseur habituel.
Pour le traitement à sec, demander le VITRIOLEX St-ELOI.

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES
10, Avenue de Grenoble - GAP
TÉLÉPHONE 2-33

Services Réguliers

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON-Le LAUTARET

Embrun	7 h. 30	17 h. 45	Le Lautaret		16 h. 30
Gap	6 h. 15	16 h. 30	Briançon	7 h. 00	17 h. 30
Briançon	8 h. 45	19 h. 00	Embrun	8 h. 00	19 h. 00
Le Lautaret	10 h. 30		Gap	9 h. 15	20 h. 15

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	16 h. 00	Marseille	7 h. 00	16 h. 00
Sisteron	7 h. 10	16 h. 50	Aix	7 h. 40	16 h. 45
Manosque	8 h. 20	18 h. 20	Manosque	8 h. 50	18 h. 00
Aix	9 h. 30	19 h. 20	Sisteron	10 h. 00	19 h. 10
Marseille	10 h. 00	20 h. 00	Gap	11 h. 00	20 h. 15

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP - GRENOBLE

Gap	6 h. 15	16 h. 00	Grenoble	16 h. 30	8 h. 00
Saint-Bonnet	6 h. 45	16 h. 40	La Mure	17 h. 45	9 h. 15
Corps	7 h. 30	17 h. 33	Corps	18 h. 50	10 h. 20
La Mure	8 h. 30	18 h. 20	St-Bonnet	19 h. 30	11 h. 00
Grenoble	9 h. 45	19 h. 30	Gap	20 h. 00	11 h. 30

Bureau à Grenoble : 15, Rue Montorge.
Bureau à Gap : CAFE DE LA BOURSE, Place Alsace-Lorraine

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

Réductions. — MM. les Mutilés, Voyageurs de Commerce, familles nombreuses, etc.. sur présentation de leur carte.

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger
Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37

Bureaux rattachés
- **SISTERON,** télép. 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire.
- **Aux MEES,** ouvert le Jeudi.
- **BARREME — CASTELLANE — SEYNE**

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON
— *Correspondance Gap* —
P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		2e *service*	
dép. Gap:	5 h.30	Digne	9 h.
Sisteron	7 h.	Sisteron	10 h.
Digne	8 h.	arr. Gap	11 h. 30.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
		Sisteron	18 h. 15
Digne	14 h.	arr. Gap	20 h. 30

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

P.-L.-M

Les colis express vont aussi vite que
—o— *les lettres* —o—

N'avez-vous pas à vous faire adresser des objets indispensables en fin de vacances ? Ne désirez-vous pas aussi envoyer rapidement à vos parents ou à vos amis, des fleurs, des produits de la région où vous vous trouvez ? Quel meilleur moyen pouvez-vous employer que de les expédier par le train comme colis express ? Reçus dans toutes les gares, au guichet des bagages et dans les principaux bureaux de la ville, les colis express sont acheminés par les trains les plus rapides.

Dans les villes où fonctionne un service de factage, ils sont, sur simple demande, enlevés à domicile et dirigés sur leur destination sans que vous ayez à vous déranger. De même, si vous le désirez, ils peuvent être livrés, par express, au domicile du destinataire, dans les deux heures après l'arrivée du train.

Pour des indications plus détaillées, veuillez vous renseigner auprès des gares.

BANQUE des ALPES

Société anonyme au capital de 6 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours
- EMBRUN
- LARAGNE
- SAINT-BONNET
- SISTERON
- BRIANÇON (Ste-Catherine)
- VEYNES
- SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires
- GUILESTRE (Lundi)
- SERRES (Samedi)
- LA MOTTE-DU-CAIRE
- LUS-la-CROIX-HAUTE
- L'ARGENTIÈRE
- BRIANÇON-VILLE

Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Dépôts de fonds avec intérêts
OPÉRATIONS DE BOURSE
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Comptes-Courants Commerciaux

© VILLE DE SISTERON

— GARAGE MODERNE —

Etablissements F. JOURDAN & Marcel FIASTRE

M. MATHIS

Avenue de la Gare SISTERON

SISTERON JOURNAL
est en vente à

MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.

AIX, chez M. MILHAVET, journaux tabacs, cours Mirabeau.

et à l'imprimerie-librairie Lieutier

Maladies de la Femme
LE RETOUR D'AGE

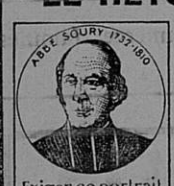

Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit à des intervalles réguliers, faire usage de la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer !!

TOUS LES IMPRIMES
TOUTES LES FOURNITURES
SCOLAIRES et de BUREAUX
sont en vente à l'Imprimerie-Librairie P. Lieutier.

LA FORTUNE
est
à la librairie Lieutier

La Librairie LIEUTIER, est seule dépositaire des billets de tombola suivantes, autorisées par le gouvernement :

La Plus grande France (Coloniaux) Billets jaunes. Trois millions de lots. Prix du billet: 3 francs.

La liste officielle des tirages sera communiquée à la Librairie Lieutier de suite après le tirage.

En vente à la Librairie Lieutier.

Je fais tout vous offre gracieusement

Une trousse à découper

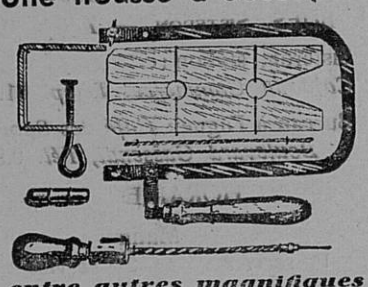

entre autres magnifiques
PRIMES

pour un abonnement ou renouvellement d'abonnement d'un an à JE FAIS TOUT, la revue moderne des métiers. Cinquante-deux numéros par an, vous permettant de tout faire vous-même chez vous, pour 45 francs.

Nos primes gratuites sont des outils ou objets de première qualité et de valeur réelle, toujours visibles à nos bureaux.

Abonnez-vous à JE FAIS TOUT
13, rue d'Enghien, Paris (10e)

OÙ CHOISIR UNE ROBE ?
MAIS DANS

FRANÇOISE 5 ou **les modes en couleurs**

le journal IDÉAL { frais / jeune / pimpant / de bon goût } mais { ingénieux / utile / pratique }

Le numéro mensuel : 3,75

90, Champs-Élysées, Paris

UNE NOUVEAUTE

LA NOUVELLE 10 CV CITROËN
"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - ROUE LIBRE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE - "TOUT ACIER" - GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - ROUE LIBRE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE "TOUT ACIER" GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

moteur flottant CITROËN

LA NOUVELLE 15 CV CITROËN
"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - ROUE LIBRE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE - "TOUT ACIER" - GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

DÉMONSTRATION ET ESSAIS

Concessionnaire Exclusif :
Pour le département des HAUTES-ALPES
Les arrondissements de BARCELONNETTE, SISTERON
et le canton de SEYNE

GARAGE CHARMASSON S. A.
Avenue de GRENOBLE — GAP — *Téléphone 2,33*

Pour l'Arrondissement de SISTERON :
A. AILHAUD, SPLENDID' GARAGE

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature, ci-contre, le maire,

© VILLE DE SISTERON